

# COMMUNE D'ORSAY

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

### SEANCE DU 22 MAI 2023

---

**Etaient présents :** David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou, Frédéric Henriot, Ariane Wachthausen, Elisabeth Caux, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Kaouthar Benameur, Laurent Remy, Patrick Villette, Caroline Danhiez-Caillet, Pierrick Courilleau, Eric Lucas.

**Absents excusés représentés :**

Pierre Bertiaux	Pouvoir à Mireille Delafaix
David Saussol	Pouvoir à David Ros
Alexis Midol-Monnet (arrivée à 20 h37)	Pouvoir à Eliane Sauteron
Hervé Dole	Pouvoir à Anne-Charlotte Benichou
Albert Da Silva	Pouvoir à Frédéric Henriot
Elisabeth De Lavergne	Pouvoir à Martine Charvin
Christophe Le Forestier	Pouvoir à Philippe Villette
Louis Leroy	Pouvoir à Caroline Danhiez-Caillet

**Absents : //**

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents à 20h30 : 25  
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Laurent Remy est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

**2023-41 – PERSONNEL COMMUNAL – VEHICULES DE SERVICE ET REMISAGE A DOMICILE – MISE A JOUR DES AUTORISATIONS**

**Le Conseil municipal d'Orsay,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2123-18-1-1,

**Vu** le Code général de la Fonction publique, notamment son article L 721-3,

**Vu** le décret n°2022-250 du 25 février 2022 portant diverses dispositions d'application du Code général de la fonction publique et notamment son article 6,

**Vu** l'avis de la commission des finances, du développement économique et des affaires générales en date du 17 mai 2023,

**Considérant** que le conseil municipal peut mettre un véhicule à disposition d'un agent ou d'un élu de manière permanente en raison de la fonction qu'il occupe et peut être utilisé même en dehors des heures et jours de services,

**Considérant** que la mise à disposition d'un véhicule de fonction constitue un avantage en nature faisant l'objet d'une fiscalisation,

**Considérant** que le véhicule de service est celui dont les agents ou les élus de la collectivité ont l'utilité pour leurs seuls besoins en période d'activité professionnelle ou pour l'exercice de leur mandat, pendant les jours et heures d'exercice de celle-ci,

**Considérant** qu'une délibération annuelle est nécessaire pour déterminer l'ensemble des modalités d'attribution de véhicules de fonction et de service aux agents et élus de la Ville,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

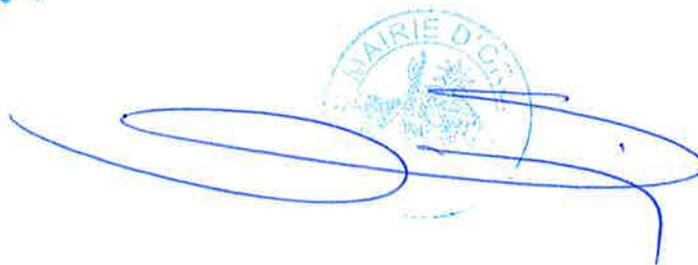
- **Approuve** la liste des emplois ouvrant droits à un véhicule de services figurant en annexe de la délibération.
- **Autorise** le Maire à prendre et signer tout acte relatif à cette attribution de véhicules de service avec ou sans remisage à domicile.

Certifié exécutoire, compte tenu  
de la transmission en Préfecture le  
et de la publication le

30 MAI 2023

30 MAI 2023

David ROS  
Maire d'Orsay  
Conseiller départemental de l'Essonne



## ANNEXE CONCERNANT LES VEHICULES DE SERVICE

Affectation des véhicules de service par directions ou services

DIRECTIONS OU SERVICES	NOMBRE DE VEHICULES		
	en propriété	en location	mis à disposition
Cabinet du Maire, Direction Générale des Services et pôles rattachés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- secrétariat général ;</li> <li>- formalités administratives ;</li> <li>- transition écologique</li> </ul>		<b>5</b>	<b>1 (minibus publicitaire)</b>
Direction du Cadre de Vie de Proximité au quotidien (Dont Police Municipale)	<b>5</b>	<b>1</b>	
Direction Générale des solidarités et de l'Animation de la Cité	<b>4</b>	<b>4</b>	
Direction des familles et du parcours éducatif et citoyen	<b>1</b>	<b>2</b>	
Direction Générale des Services techniques, de l'Urbanisme, de l'Aménagement et des systèmes d'informations et de l'accompagnement au changement numérique (CTM bâtiment, pôle gardien, parcs et jardins)	<b>8</b>	<b>7</b>	
<b>TOTAL : 38 véhicules</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>1</b>

Liste des emplois pouvant bénéficier d'un véhicule de service avec remisage à domicile

DIRECTIONS OU SERVICES	FONCTIONS OCCUPEES
<b>Cabinet du Maire, Direction générale des services et secrétariat général</b>	Maire Directeur de Cabinet Directeur·trice général·e des services Directeur·trice des ressources humaines Directeur·trice des finances et de la commande publique Chef·fe du service des appariteurs Astreinte de Direction
<b>Cadre de vie / Police municipale</b>	Directeur·trice du cadre de vie Chef·fe de service de la police municipale Astreinte PM Membres de la cellule de gestion de crise du plan communal de sauvegarde
<b>Direction Générale Adjointe des Services Techniques et de l'Urbanisme</b>	Directeur·trice général·e adjoint·e
<b>Direction des services techniques</b>	Directeur·trice des services techniques Adjoint·e au directeur·trice des services techniques Chargé·e d'étude et des travaux Astreinte CTM bâtiments Responsable des espaces verts
<b>Direction de l'aménagement durable et de l'urbanisme</b>	Directeur·trice de l'aménagement et de l'urbanisme
<b>Direction des systèmes d'informations et de l'accompagnement au changement numérique</b>	Directeur·trice des systèmes d'information
<b>Direction Générale Adjointe des Solidarités et de l'animation de la cité</b>	Directeur·trice général·e Adjoint·e Directeur·trice des solidarités Directeur·trice de l'animation de la cité

**Direction des familles et du parcours éducatif  
et citoyen**

Directeur·trice général·e adjointe

Le remisage à domicile peut être également accordé à des agents dans le cadre de leurs déplacements professionnels, comme la participation à des sessions ponctuelles de formation. L'agent devra alors préalablement avoir obtenu un accord de sa hiérarchie au moyen d'un ordre de mission spécifique.

La liste complète des véhicules figure dans les documents budgétaires.